

Un palier de dégagement rehaussé sur plancher et poutres apparentes :

Sol : moquette.

Murs : papier peint.

Plafond et rampants : papier peint.

L'électricité en place.

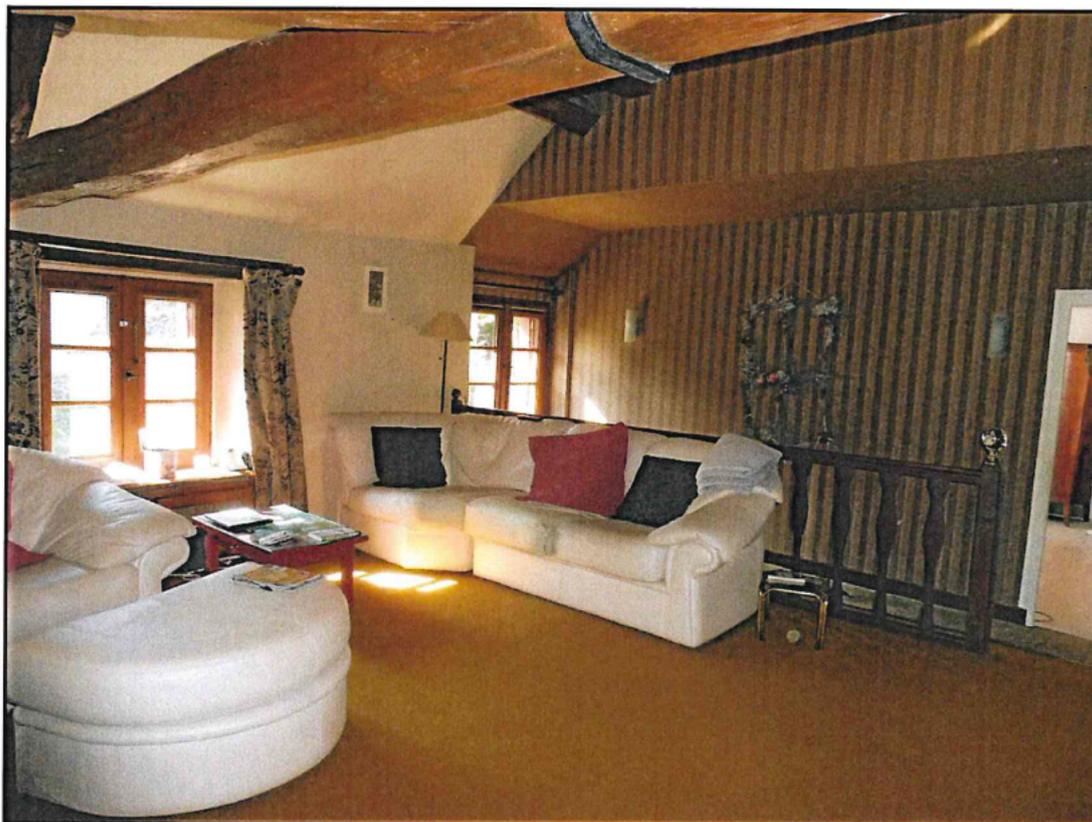
Une fenêtre : deux battants, double vitrage, avec volets donnant au-dessus de l'escalier.

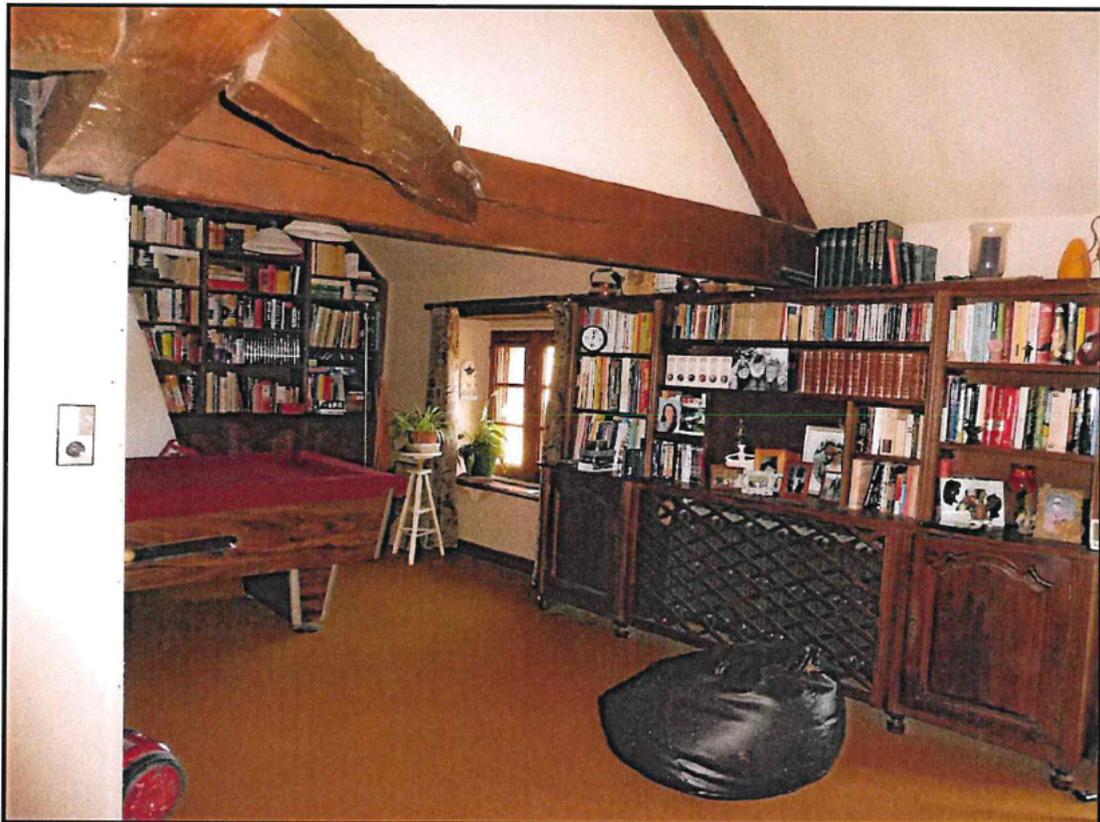
Une fenêtre : deux battants, double vitrage, côté cour.

Et **deux fenêtres**, deux battants, double vitrage, donnant sur rue.

Une cheminée avec insert est présente.

Deux radiateurs de chauffage central sont présents.



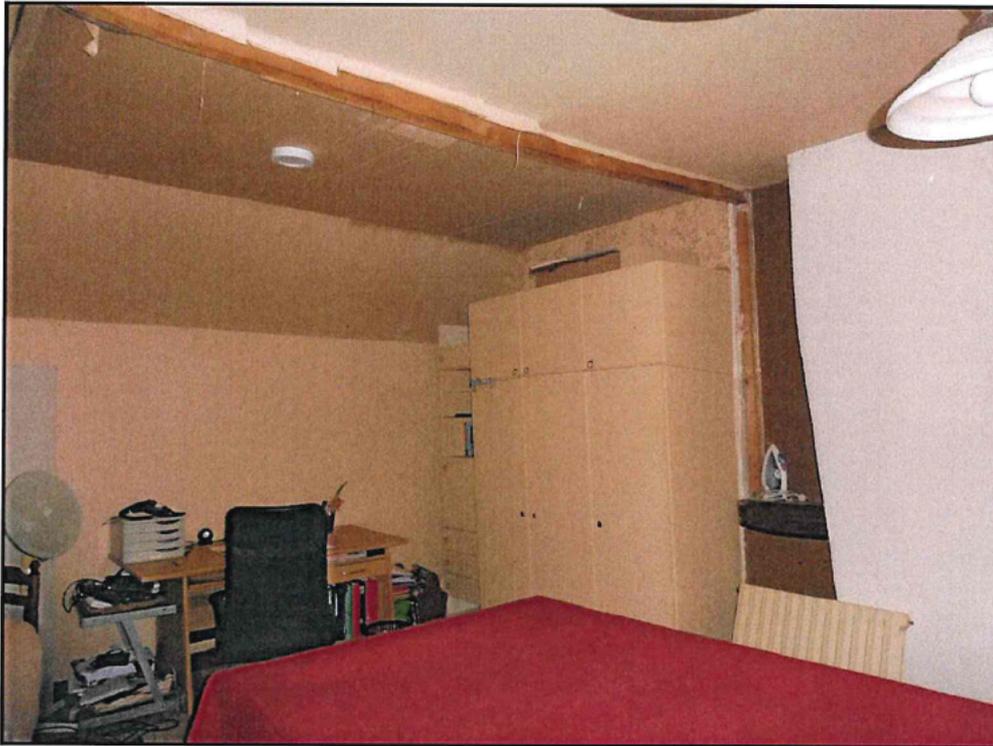


Dans le prolongement de cette pièce se trouve un espace bureau ouvert aménagé :

Avec des zones de reprises et réparations provisoires avec étais pour maintenir le plafond.

Papier peint usagé.

L'électricité en place.



Chambre à gauche du palier :

Porte iso plane en place.

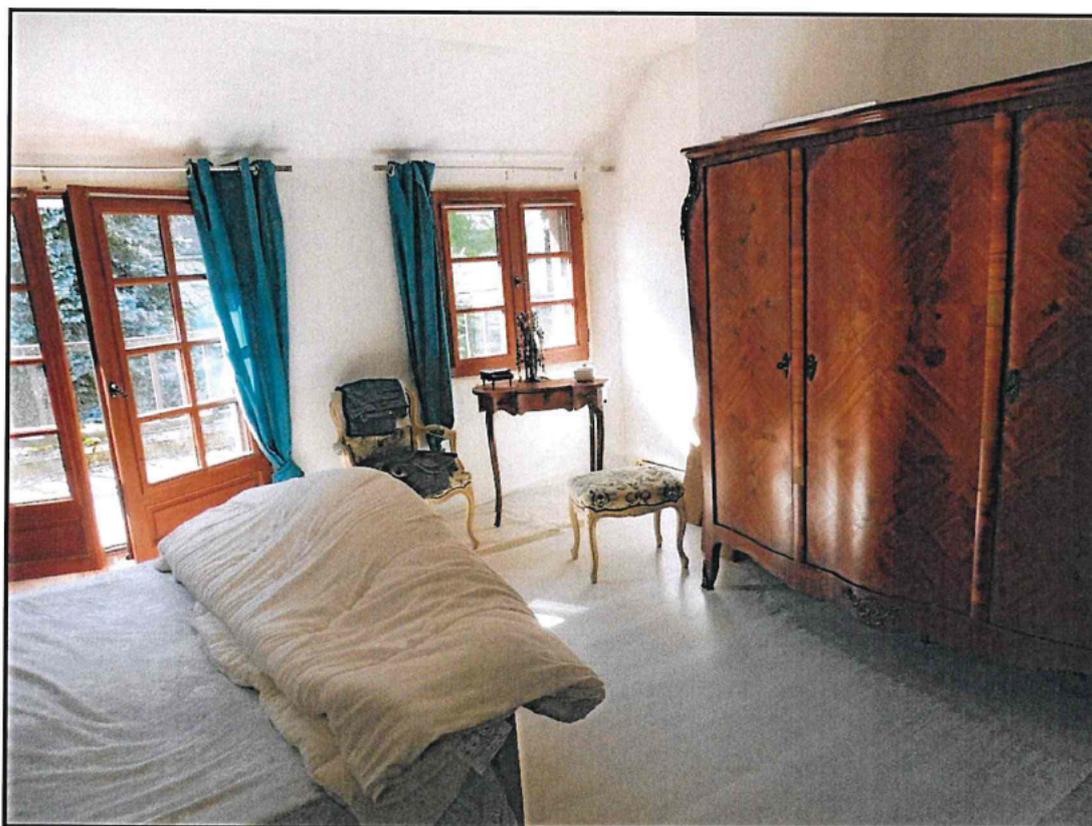
Sol : parquet posé sur une grande partie de la pièce, en très bon état.

Murs : Placoplatre non terminé.

Plafond et rampants : peinture. Rénovation en cours.

Électricité en place.

Une fenêtre : deux battants, double vitrage, avec volets bois en accordéon qui donne sur la terrasse ainsi **qu'une porte-fenêtre**, deux battants, double vitrage, avec volet bois accordéon en place.



La terrasse donne sur **la cour**.



Accès à la salle-de-bains située dans le prolongement de la chambre avec une porte indépendante du palier pour la partie toilettes :

Sol : parquet en cours de pose, et au niveau des toilettes, sol à l'état brut.

Murs : une partie à l'état brut, une partie en Placoplatre à l'état brut et une partie non plaquée avec laine de verre visible.

Plafond : laine de verre en cours de réalisation.

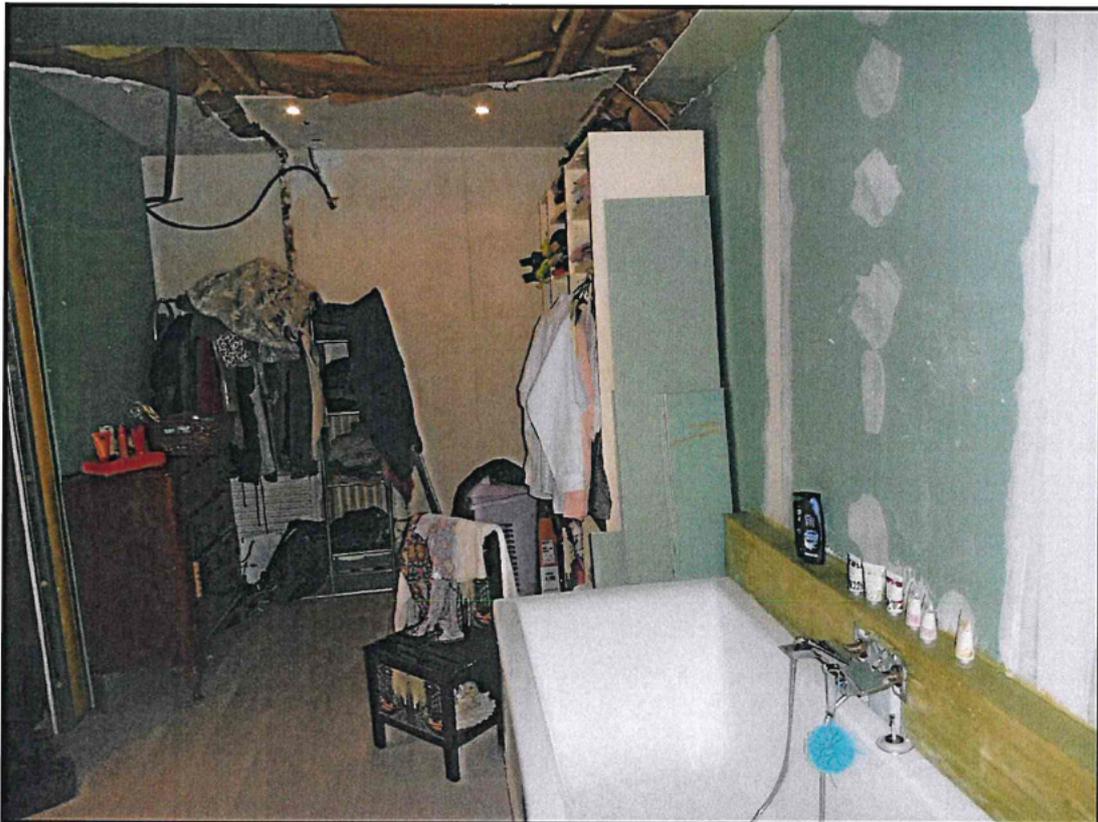
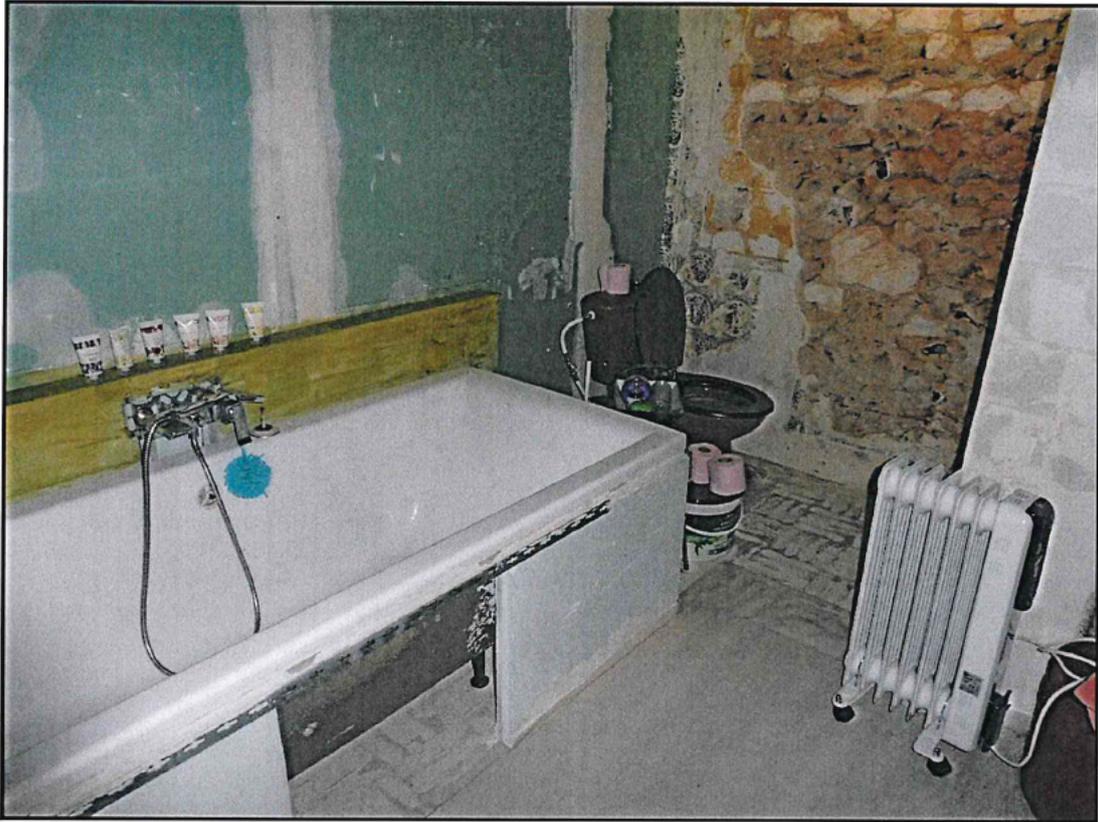
L'électricité est provisoire.

Une baignoire en place.

Toilettes en place.

Vasque en place.

Des travaux de rénovation sont en cours dans cette chambre.



L'accès à la cave se réalise par des marches situées à droite de la porte d'entrée :

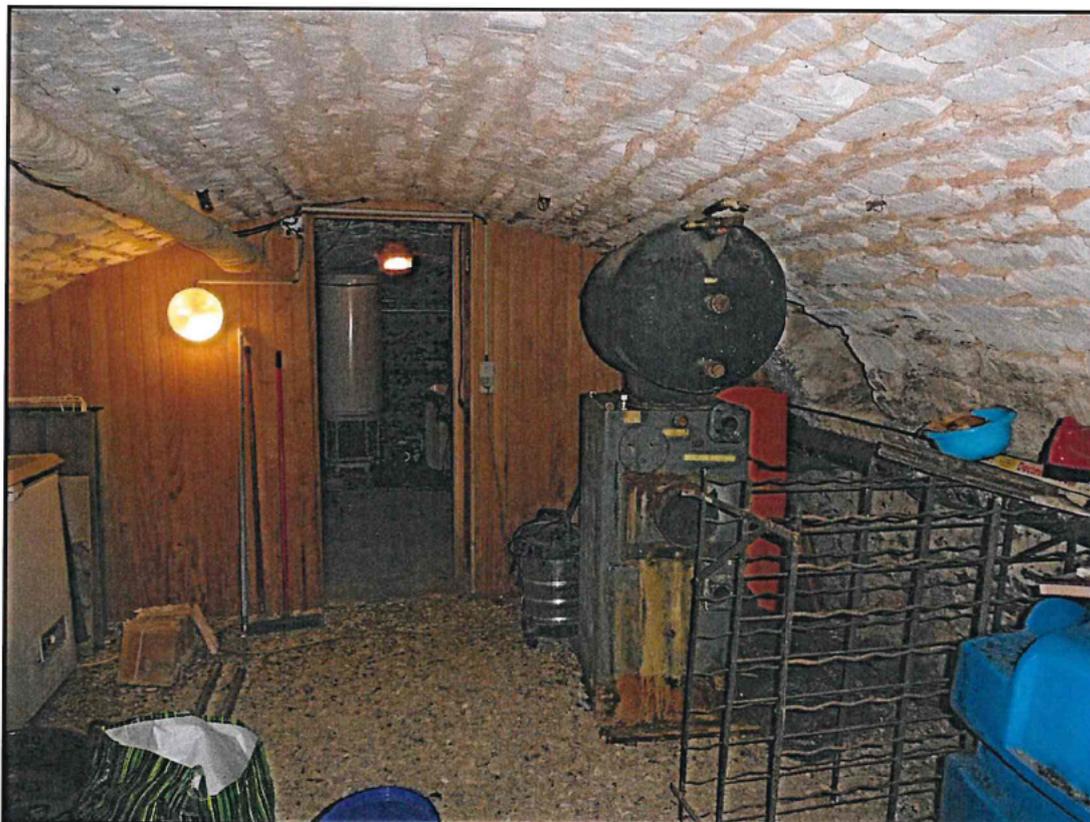
Sol : petits cailloux.

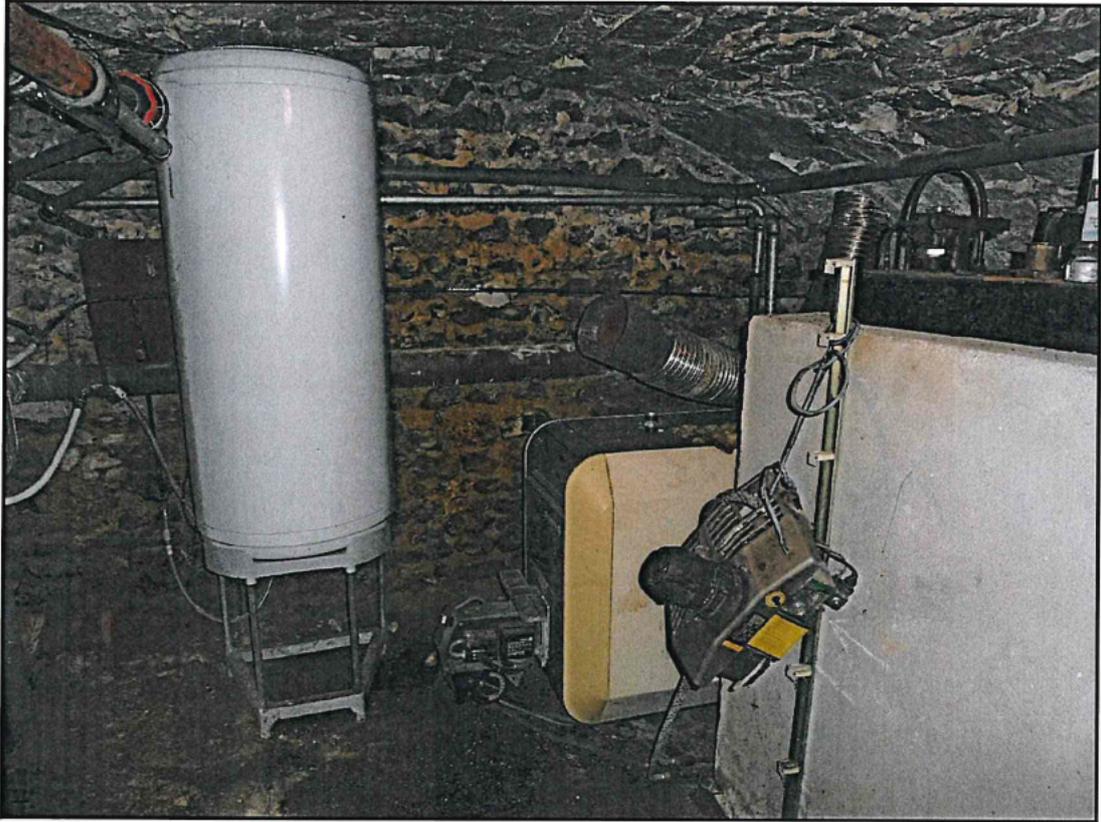
Il s'agit d'une cave voutée qui comporte **une chaudière fioul en place, un chauffe-eau électrique en place.**

Une pompe de relevage est présente.

Monsieur COOPER m'indique qu'elle est utilisée pour arroser le jardin.

Fosse septique présente.





M m'indique qu'il habite la maison avec son épouse et leur fille.

Je constate qu'il existe une différence entre les limites de propriété indiquées sur le plan cadastral et la réalité du terrain. Il est nécessaire qu'un bornage soit réalisé par un géomètre-expert.

Mes constatations étant terminées, le diagnostiqueur et moi-même nous sommes retirés.

J'ai œuvré de 10h15 à 12h00.

De tout ce qui précède, j'ai, sous toutes réserves, fait et dressé le présent procès-verbal de description sur trente-quatre pages de texte et de photographies pour servir et valoir ce que de droit.

Philippe LEGOUGE

COU :

Art L444-1 et R444-18 et -29 Code de Commerce	370,94
Transport	7,67
H.T.	378,61
T.V.A. 20%	75.72
Taxe fiscale	14.89
T.T.C. en Euros	469,22

Acte soumis à la taxe fiscale forfaitaire prévue à l'article 302 bis ⁴ du Code Général des Impôts.